



Université: Batna 2

Faculté des Lettres et Langues Etrangères

Département de Lettres Anglaises

Enseignante: TIGHEZZA.H

Module: Français

Nom et prénom:.....

Groupe n°:.....

Niveau : Troisième année

Rattrapage du deuxième semestre

Question :

Résumez le texte suivant :

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN PROCHAIN

Le Haut conseil de sécurité fait le point

Le président de la République a présidé, hier mardi, une réunion du Haut conseil de sécurité exclusivement dédiée au scrutin de samedi prochain portant renouvellement des membres de l'Assemblée populaire nationale. M. Kebci - Alger (Le Soir) - Il s'agissait, en fait, de faire le point sur les préparatifs concernant ces élections législatives anticipées dont la campagne électorale s'est achevée le même jour. Après avoir écouté les interventions des membres du Conseil supérieur de la sécurité, Abdelmadjid Tebboune a instruit le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales, de l'Aménagement du territoire, et les responsables des services de sécurité d'assurer la sécurité de l'opération électorale, en particulier les bureaux de vote, conformément aux dispositions de la loi électorale, qui garantit le droit de l'électeur d'accomplir son droit de vote en toute liberté et punir tout acte entravant ce droit constitutionnel. Soulignant l'importance de cette date électorale, le chef de l'État a rassuré quant à la réunion de toutes les garanties constitutionnelles, juridiques et réglementaires qui sont garanties, et ce, pour assurer la volonté populaire et l'intégrité du processus électoral, en droite ligne des dispositions des articles 7 et 8 de la Constitution. Il faut rappeler que le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Saïd Chanegriha a appelé tous les commandements à appliquer «rigoureusement» les instructions et les orientations du Haut commandement pour mettre en échec tout plan ou action visant à perturber le déroulement des élections législatives. «Notre pays vivra, dans les quelques jours à venir, une importante échéance électorale, à savoir les législatives prévues pour le 12 juin prochain. Cet événement national, d'une importance extrême pour notre pays et notre peuple, représente une nouvelle étape prometteuse dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle. Ces élections interviennent ¹ suite au dernier amendement constitutionnel, initié par le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, et plébiscité par le peuple algérien à travers un référendum populaire», a indiqué le

¹ <https://www.lesoirdalgerie.com/actualites/le-haut-conseil-de-securite-fait-le-point-62530>

général de corps d'armée dans une allocution diffusée par visioconférence à travers toutes les unités de la 1re Région militaire à Blida, lors d'une rencontre avec les cadres de la Région, où il a effectué une visite de travail, fin mai dernier. «À cet effet, le devoir de citoyenneté impose aux personnels de l'Armée nationale populaire de s'acquitter de leur devoir électoral, conformément aux lois républicaines, afin de se joindre à leurs concitoyens dans l'accomplissement de ce devoir national, en s'exprimant en toute liberté et transparence. En outre, dans le but de sécuriser cette importante échéance nationale et d'en assurer le bon déroulement, afin de permettre aux citoyens de s'exprimer dans un climat empreint de sérénité, de quiétude et de stabilité, il appartient à tous les commandements d'appliquer rigoureusement les instructions et les orientations émanant du Haut commandement dans ce contexte, et de veiller à mettre en échec tout plan ou action visant à perturber le déroulement de ces élections», a-t-il souligné.

Le général de corps d'armée a affirmé également être «pleinement convaincu» que le peuple algérien «est devenu, plus que jamais, conscient, et ne peut être manipulé ou poussé dans des dédales périlleuses et qu'il se mobilisera contre tous les desseins pernicieux pour repousser ainsi ceux qui guettent le pays. M. K.

N B.

Le dernier délai pour remettre vos réponses sera le mardi 14 juillet 2021.

Tout travail envoyé après cette date sera refusé